



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2016 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Chalet Peter Williamson, situé au 300, rue Cypihot. Lors de cette séance, sont présents :

Madame le Maire, Paola Hawa
Madame la conseillère Dana Chevalier
Messieurs les conseillers Ryan Young, Francis Juneau, Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

Monsieur le directeur général, Martin Bonhomme, agit comme secrétaire de la présente séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**04-072-16 Ouverture de la séance**

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Francis Juneau

D'ouvrir la séance ordinaire du 11 avril 2016. Il est 19 h 34.

Adoptée à l'unanimité.

04-073-16 Ordre du jour

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Francis Juneau

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous en y ajoutant six résolutions sous les points 13.3 et 15 (Avis de motion) :

Première résolution :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Yvan Labelle

Que la résolution «Résolution sur le défi Pierre Lavoie» soit ajoutée à l'ordre du jour

L'ajout à l'ordre du jour de la résolution «Résolution sur le défi Pierre Lavoie».

Adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Daniel Boyer

Que la résolution « Résolution afin de rendre public la lettre de la firme Lafontaine Soucy» soit ajoutée à l'ordre du jour

L'ajout à l'ordre du jour de la résolution « Résolution afin de rendre public la lettre de la firme Lafontaine Soucy»

Adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Daniel Boyer

Que la résolution «Résolution sur la prise de conscience C.C.U. » soit ajoutée à l'ordre du jour.

L'ajout à l'ordre du jour de la résolution «Résolution sur la prise de conscience C.C.U. »

Adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Michel Boudreault

Que la résolution «Résolution sur la lettre datée du 17 décembre sur le Développement Durable » soit ajoutée à l'ordre du jour.

L'ajout à l'ordre du jour de la résolution «Résolution sur la lettre datée du 17 décembre sur le Développement Durable »

Adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Michel Boudreault

Que la résolution «Résolution sur la lettre de la Ville de Montréal de 700 000 \$ – achat de terrains » soit ajoutée à l'ordre du jour.

L'ajout à l'ordre du jour de la résolution «Résolution sur la lettre de la Ville de Montréal de 700 000 \$ - achat de terrains »

Adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Francis Juneau

Que la résolution «Avis de motion – Règlement 768-2 » soit ajoutée à l'ordre du jour.

L'ajout à l'ordre du jour de la résolution «Avis de motion – Règlement 768-2 »

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

- 04-072-16 Ouverture de la séance
- 04-073-16 Ordre du jour

2. Demande de reconsidération

- 04-074-16 Retrait du code de déontologie des bénévoles sur les comités

3. Période de questions allouée aux personnes présentes

4. Adoption de procès-verbaux du conseil

- 04-075-16 Adoption de procès-verbaux

5. Conseil d'agglomération

- 5.1. Orientations du conseil

6. Sécurité publique

- 04-076-16 Entente intermunicipale sur les services de répartition des appels pour 2016 – Centre d'appels d'urgence de la Ville de Mont-Royal
- 04-077-16 Résolution d'appui à la semaine de la sécurité publique ferroviaire
- 04-078-16 Renouvellement du mandat de l'Escouade de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue pour une période de deux ans

7. Développement communautaire

- 04-079-16 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête Nationale des Québécois
- 04-080-16 Demande de fermeture de rue – Fête nationale

- 04-081-16 Entente entre la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et le Village de Senneville pour l'utilisation des services de la bibliothèque par les résidents de Senneville
- 04-082-16 Demandes de la SDC pour la bonne marche de l'événement «Ça roule au bord de l'eau 2016»
- 04-083-16 Soutien au Marché Ste-Anne
- 04-084-16 Demande d'aide financière auprès du ministère de la Culture et des Communications pour l'acquisition de documents culturels au cours de l'année 2016 pour la bibliothèque
- 04-085-16 Participation à l'événement du club Boréal le 7 août 2016
- 04-086-16 Autorisation de signature afin de présenter les spectacles de la programmation estivale des «Mercredis spectacles de la promenade»
- 04-087-16 Autorisation de marcher dans certaines rues de la Ville pour la tenue de la marche annuelle la « Marche pour l'eau » organisée par l'école secondaire Saint-Georges
- 04-088-16 Autorisation de passage des cyclistes de La Grande Traversée cycliste LGT dans la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

8. Urbanisme

- 8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- 8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels
- 8.3. Autres sujets
 - 04-089-16 Demande de dérogation mineure – immeuble sis au 190 rue Aumais

9. Services techniques

- 9.1. Autorisation de dépenses
 - 04-090-16 Octroi de contrat pour la fourniture et la pose de béton bitumineux pour l'année 2016 – Appel d'offres sur invitation
 - 04-091-16 Partenariat avec le Campus Macdonald de l'Université McGill et le Cégep John Abbott pour la collecte de matières organiques
 - 04-092-16 Prolongation du contrat de l'électricien actuel afin de se prévaloir de la première année d'option tel que prévu au présent contrat
 - 04-093-16 Autorisation donnée au directeur général de signer l'entente à conclure entre le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue -offre de service de recharge publique

pour les véhicules électriques dans le cadre du Circuit électrique d'Hydro-Québec

- 04-094-16 Autorisation d'aller en appel d'offres public pour l'acquisition d'un véhicule Ford F-350 XL 2016 à châssis-cabine RAJ
- 04-095-16 Autorisation d'aller en appel d'offres public pour l'acquisition d'un véhicule Ford F-150 XL 2016
- 04-096-16 Construction d'un muret central en béton – Carrefour en T
- 04-097-16 Autorisation d'aller en appel d'offres public - Inspection et nettoyage de la conduite de refoulement pour la station de pompage Leslie Dowker
- 04-098-16 Achat d'une génératrice à l'Hôtel de Ville
- 04-099-16 Réfection de la descente à bateaux au Parc Kelso et installation d'un support à kayak

9.2. Conclusion de contrats

9.3. Acceptation de plans

9.4. Réception de travaux

9.5. Autres sujets

- 04-100-16 Autorisation de procéder à un appel d'offres pour les services professionnels d'ingénierie - travaux électriques sur le réseau d'éclairage du boul. des Anciens-Combattants
- 04-101-16 Autorisation de procéder à un appel d'offres pour les services professionnels d'ingénierie - travaux de réfection des rues St-Étienne (de Montée Ste-Marie à Legault) et Lamarche (de Ste-Elisabeth à l'A 20)
- 04-102-16 Étude énergétique – Centre Harpell et bibliothèque
- 04-103-16 Études– Château d'eau
- 04-104-16 Étude structurale – Tour à boyau

10. Environnement

11. Développement économique et touristique

12. Finances

12.1. dons / promotions / aides financières

12.2. Autres sujets

- 04-105-16 Adoption des comptes
- 04-106-16 Aide financière à l'organisme à but non lucratif – dons / promotions / aide financière
- 04-107-16 Adoption de la majoration de la grille salariale de 1% pour l'année 2016 pour les employés cadres de la Ville

13. Administration et greffe

- 13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats
- 13.2. Opérations Immobilières
- 13.3. Autres sujets
 - 04-108-16 Adhésion au contrat de services cellulaires par l'entremise du Centre des Services Partagés du Québec (C.S.P.Q.)
 - 04-109-16 Autorisation de passage des cyclistes du 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie dans la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
 - 04-110-16 Résolution demandant de rendre public le rapport de la firme Lafontaine et Soucy concernant le dossier de la maison Michel-Robillard
 - 04-111-16 Résolution concernant la prise de conscience du règlement 704 – comité consultatif d'urbanisme
 - 04-112-16 Résolution demandant de rendre public la lettre du 17 décembre 2015 du responsable du développement durable, de l'environnement, des grands parcs et des espaces verts
 - 04-113-16 Résolution demandant de rendre public une lettre de la Ville de Montréal concernant un engagement de 700 000 \$ - achats de terrains

14. Ressources humaines

- 14.1. Contrats et ententes
- 13.2. Autres sujets

15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

- 04-114-16 Avis de motion du règlement numéro 789 décrétant des dépenses en immobilisations pour la réfection d'infrastructures municipales
- 04-115-16 Avis de motion du règlement numéro 533-66 modifiant le règlement de zonage numéro 533 de manière à introduire de nouvelles normes d'installation des quais et des abris d'embarcations dans le littoral du Lac St-Louis
- 04-116-16 Adoption du premier projet de règlement de zonage numéro 533-66 de manière à introduire de nouvelles normes d'installation des quais et des abris d'embarcations dans le littoral du Lac St-Louis
- 04-117-16 Avis de motion du règlement numéro 536-9 modifiant le règlement de permis et certificats numéro 536 afin d'exiger l'obtention de certificats d'autorisation pour l'installation d'un quai ou d'un abri d'embarcations
- 04-118-16 Avis de motion du règlement numéro 768-2 modifiant le règlement numéro 768 sur la régie interne et pour le

maintien de l'ordre pendant les séances du conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

16. Dépôt de documents

17. Levée de la séance

04-119-16 Levée de la séance

2. DEMANDE DE RECONSIDÉRATION

Le Greffier par intérim de la Ville, M. Martin Bonhomme, informe les membres du conseil municipal et les personnes présentes que conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), Madame le Maire Paola Hawa, a informé, dans le délai prescrit, le Greffier par intérim de la Ville, de sa demande de reconsidération de la résolution 03-060-16 adoptée lors de la séance ordinaire du 14 mars 2016. En conséquence de cette demande, Madame le maire a refusé de signer la résolution en cause. Le Greffier par intérim de la Ville informe les membres du conseil et les personnes présentes que la reconsidération est présentée d'urgence et en priorité lors de la présente séance ordinaire. En conséquence de cette demande de reconsidération, le Greffier par intérim de la Ville a suspendu les effets de la résolution adoptée lors de la séance ordinaire du 14 mars 2016. Le Greffier par intérim informe les membres du conseil municipal et les personnes présentes dans la salle que le vote assujetti au présent droit de reconsidération du maire correspond à un vote final et décisif et ne peut faire l'objet d'une nouvelle demande de reconsidération.

04-074-16 Retrait du code de déontologie des bénévoles sur les comités

- ATTENDU QUE la résolution 03-072-15 instaurait un code d'éthique pour les membres de comités de la Ville;
- ATTENDU QUE l'adoption de ce code d'éthique a freiné l'ardeur de citoyens désireux de s'impliquer bénévolement;
- ATTENDU QUE le conseil désire se rapprocher de ses citoyens et favoriser la participation de ceux-ci dans les comités;
- ATTENDU QUE la Ville fait confiance à ses citoyens qui, dans l'exercice de leur fonction au sein de comités, traiteront l'information partagée de façon diligente et responsable;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Et appuyé par Francis Juneau

De retirer le code d'éthique pour les membres de comité et de ne pas exiger de signature de document de confidentialité pour être en mesure de siéger sur n'importe quel comité de la Ville.

Le vote est demandé sur la résolution :

Pour

Francis Juneau
Daniel Boyer

Contre

Paola Hawa
Dana Chevalier

Yvan Labelle
Michel Boudreault

Ryan Young

Adoptée sur division.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Il y a 30 personnes présentes.

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la période de questions qui s'est ouverte à 19 h 38 et s'est terminée à 20 h 37 se résument comme suit :

Résumé de l'objet principal de l'intervention	
1 ^{er} intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Demande pourquoi le Comité de Développement économique n'existe plus; • Demande s'il y a un groupe de travail pour le «branding»; • Demande si des recommandations sont faites au conseil qui engendrent des dépenses; • Commentaires sur la réplique du maire sur un article dans un journal; • S'informe à quel moment avez-vous discuté au préalable de la résolution sur le code d'éthique;
2 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Commentaires sur le retrait du code de déontologie; • Demande pourquoi une rencontre avec un avocat en droit municipal; • Demande pourquoi il n'y a aucun montant maximum dans la résolution;
3 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Demande si l'entente suite au transfert de l'Hôpital Sainte-Anne est signée entre la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et le Gouvernement du Québec;
4 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Demande pourquoi la résolution qui mandate le maire sur le conseil d'agglomération est absente; • S'informe sur la méthode de recrutement dans le choix des membres du CCU;
5 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avant et après les séances du conseil – elle remarque que M. Young n'y est pas de 19 h à 19 h 30 ; • S'informe sur les résolutions amenées à la dernière minute s'il y a eu discussions lors du caucus; • S'informe si le CCU a une implication dans le PPU;
6 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Demande des informations sur l'accident survenu sur la voie de service de l'A 40; • Demande quels sont les critères pour les demandes d'accès à l'information;
7 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Demande si la Ville a eu un pouvoir de négociation dans le dossier du transfert de l'Hôpital Sainte-Anne; • Commentaire sur le Comité de Développement économique;
8 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Commentaires sur le PPU – espère que le Conseil travaillera dans le même but;
9 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Règlement 768 sur le site, n'est pas la version amendée – doit être complet sur le site web;

Résumé de l'objet principal de l'intervention	
10 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Demande des informations sur le premier projet de règlement 533-66 relativement à la nouvelle mesure sur les quais;
11 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Commentaires à l'effet que le Conseil municipal se doit de travailler ensemble.

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

04-075-16 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE le greffier par intérim a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 mars 2016;

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Ryan Young

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par le greffier par intérim de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

04-076-16 Entente intermunicipale sur les services de répartition des appels pour 2016 – Centre d'appels d'urgence de la Ville de Mont-Royal

ATTENDU QUE la Ville a reçu de nombreuses plaintes des citoyens concernant le service de répartition de la Ville de Pointe-Claire;

ATTENDU QUE l'administration municipale a rencontré à de nombreuses reprises les représentants de la Ville de Pointe-Claire pour leur faire part de notre insatisfaction;

ATTENDU QUE suite à ces rencontres, le service ne rencontre pas les objectifs de la ville;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a demandé une offre de services à la Ville de Mont-Royal;

ATTENDU l'offre de service et le prix soumis par la Ville de Mont-Royal dans sa lettre datée du 20 janvier 2016;

- ATTENDU QUE les résidents de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue pourront joindre le service de répartition en tout temps;
- ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue est intégrée au système SERAM de l'agglomération de Montréal afin de profiter du système de répartition;
- ATTENDU QUE l'entente de service pourra couvrir une période de cinq (5) ans;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Ryan Young

D'approuver l'entente de service avec la Ville de Mont-Royal pour la répartition des appels de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, et ce, à partir du 1^{er} juillet 2016 jusqu'au 31 décembre 2017, renouvelable pour trois ans et demi (3 ans ½) soit jusqu'au 30 juin 2021.

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Ville l'entente intermunicipale pour le Centre d'appels d'urgence avec la Ville de Mont-Royal.

D'autoriser une dépense maximale de 21 845,25 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-290-00-339 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

<p>04-077-16 Résolution d'appui à la semaine de la sécurité publique ferroviaire</p>
--

- ATTENDU la tenue à travers le Canada de la ***Semaine de la sécurité publique ferroviaire*** du 25 avril au 1^{er} mai 2016
- ATTENDU QU' il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens aux moyens de réduire les accidents, les blessures et les dommages qui auraient pu être évités et qui sont attribuables à des collisions aux passages à niveau ou à des incidents mettant en cause des trains et des citoyens;
- ATTENDU QU' Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec l'industrie ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias, et autres organisations ainsi qu'avec le public pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;
- ATTENDU la demande d'Opération Gareautrain que le Conseil de ville appuie, en adoptant la présente résolution, les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Yvan Labelle

D'appuyer la **Semaine de la sécurité publique ferroviaire**, un événement national, se déroulant du 25 avril au 1^{er} mai 2016.

Adoptée à l'unanimité.

04-078-16	Renouvellement du mandat de l'Escouade de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue pour une période de deux ans
------------------	---

ATTENDU la résolution 04-092-15 qui reconstituait l'Escouade pour une période d'un an (30 avril 2016) renouvelable après évaluation;

ATTENDU l'évaluation de la Ville en rapport aux services rendus par l'Escouade;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Paola Hawa

De renouveler le mandat de l'Escouade de la Ville pour une période de deux ans.

Le vote est demandé sur la résolution :

Pour

Dana Chevalier
Ryan Young
Paola Hawa
Daniel Boyer
Yvan Labelle

Contre

Francis Juneau
Michel Boudreault

Adoptée sur division.

7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

04-079-16	Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête Nationale des Québécois
------------------	---

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête Nationale le 23 juin 2016;

ATTENDU les recommandations de la directrice des Loisirs afin d'obtenir le permis de réunion;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Francis Juneau

De procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête Nationale le 23 juin 2016.

D'autoriser le Greffier par intérim, Martin Bonhomme, Directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

04-080-16 Demande de fermeture de rue – Fête nationale

ATTENDU QUE les célébrations entourant la Fête nationale se dérouleront le 23 juin 2016;

ATTENDU la recommandation de la directrice des loisirs relativement à la fermeture partielle de la rue Sainte-Anne entre les rues Saint-Jean-Baptiste et Christie entre 16 h et 22 h pour des mesures de sécurité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Yvan Labelle

D'autoriser la fermeture d'un tronçon de la rue Sainte-Anne entre les rues Saint-Jean-Baptiste et Christie de 16 h à 22 h le 23 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité.

04-081-16 Entente entre la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et le Village de Senneville pour l'utilisation des services de la bibliothèque par les résidents de Senneville

ATTENDU QUE Senneville souhaite faciliter l'accès à une bibliothèque aux résidents de leur municipalité;

ATTENDU QU' un renouvellement de l'entente est proposé entre la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et le village de Senneville afin que les résidents de Senneville puissent bénéficier pour une période de deux ans des services offerts par la bibliothèque de Sainte-Anne-de-Bellevue;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Michel Boudreault

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Ville le renouvellement de l'entente entre le village de Senneville et la Ville pour l'utilisation des services de la bibliothèque par les résidents de Senneville pour une période de deux ans.

D'autoriser l'administration municipale à prendre les arrangements nécessaires afin de donner effet à la présente résolution, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité.

<p>04-082-16 Demandes de la SDC pour la bonne marche de l'événement «Ça roule au bord de l'eau 2016»</p>

ATTENDU QUE l'évènement « Ça roule au bord de l'eau 2016 » aura lieu de le samedi 18 juin 2016;

ATTENDU la demande de services et de fournitures de la SDC pour la tenue de l'évènement, à savoir :

De 3 h jusqu'à 19 h :

- Fermeture de la rue Lalonde;

De 5 h jusqu'à 19 h :

- Fermeture de la rue Sainte-Anne entre les rues Maple et de l'Église;
- Fermeture de tous les stationnements adjacents;
- Utilisation du grand stationnement de la rue du Collège et du stationnement sous le pont;
- Utilisation du terrain du Parc Lalonde;
- Fourniture de main-d'œuvre pour le montage et le démantèlement de deux scènes;
- Nettoyage mécanique de la rue Sainte-Anne avant et après l'évènement;
- Installation de barricades aux endroits désignés de même qu'un service de sécurité aux barricades;
- Installation de poubelles additionnelles le long de la rue Sainte-Anne et des Parcs;
- Utilisation du Parc Kelso;
- Tables de pique-nique sur la rue Lalonde, au Parc Larry Moquin et au Parc Kelso;
- Escouade de sauvetage devant l'Hôtel de Ville pour les premiers soins;
- Installation de bannières (Anciens Combattants et Lalonde) fournies par la SDC;
- Publicité sur les tableaux électroniques et le site web de la Ville;
- Publipostage aux citoyens dans la semaine du 18 mai 2015 à l'intérieur du dépliant « Spectacles, Fêtes, Animations et Évènements Été 2015 »;
- Quelques jours avant l'évènement, distribution d'une lettre de porte-à-porte, uniquement aux résidents de la rue Sainte-Anne, les avisant de la tenue de l'évènement;
- Fermeture de la rue Saint-Georges de Perrault à Maple pour le Marché;
- Le déplacement du Marché sur la rue Saint-Georges;

- Aviser le service de taxi, la STM, les services d'urgence (SIM) et la paroisse (mariage ou funérailles);
- Prêt du système de son de la Ville;
- Prêt de 2 tables installées coin Sainte-Anne et de l'Église (local SDC);
- Utilisation de gilets réfléchissants;
- Utilisation de tables et de tentes (quantités à déterminer);
- Prise d'adaptateur pour utiliser l'électricité au Parc Lalonde et au Parc Kelso;
- Service des cadets du SPVM;
- Tenter d'avoir l'escouade des chevaux de la SPVM;

ATTENDU les coûts importants pour la Ville advenant un report de l'événement au 19 juin comme demandé;

ATTENDU QUE la Ville ne peut pas garantir la présence des cadets pour la sécurité le 19 juin;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Daniel Boyer

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'autoriser la demande de services et de fournitures de la SDC telle que décrite ci-haut, pour la tenue de l'événement « Ça roule au bord de l'eau » qui se tiendra le 18 juin 2016.

De ne pas autoriser que l'événement soit reporté au dimanche 19 juin en cas de pluie.

Adoptée à l'unanimité.

04-083-16 Soutien au Marché Ste-Anne

ATTENDU QUE l'événement « Ça roule au bord de l'eau 2016 » se tiendra le samedi 18 juin 2016;

ATTENDU la volonté du conseil municipal de maintenir les activités du Marché Ste-Anne ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser la fermeture de la rue St-Georges pour les opérations du Marché Sainte-Anne entre les rues Maple et Perrault la journée du 18 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité.

**04-084-16 Demande d'aide financière
auprès du ministère de la
Culture et des Communications
pour l'acquisition de documents
culturels au cours de l'année
2016 pour la bibliothèque**

ATTENDU QUE la bibliothèque n'est plus affiliée au Réseau BIBLIO de la Montérégie depuis 2013 et qu'elle a maintenant accès à des subventions du gouvernement;

ATTENDU QU' une demande d'assistance financière doit être faite auprès du ministère de la Culture et des Communications afin d'acquérir des documents culturels pour la bibliothèque;

ATTENDU QUE cette aide financière est demandée dans le cadre du projet Développement des collections-Acquisitions afin de couvrir une partie des frais liés à sa réalisation;

ATTENDU QUE la demande fait état de nos buts et objectifs en matière d'acquisition de documents pour l'année 2016 ainsi que de nos acquisitions réalisées en 2015;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser la directrice des loisirs à effectuer une demande d'aide financière auprès du ministère de la Culture et des Communications pour l'acquisition de documents culturels au cours de l'année 2016 pour la bibliothèque.

D'autoriser la directrice des loisirs à signer pour et au nom de la Ville tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**04-085-16 Participation à l'événement du
club Boréal le 7 août 2016**

ATTENDU la 38^e édition de la course à pied du Défi Boréal;

ATTENDU QUE depuis déjà plusieurs années, la Ville appuie cet événement qui encourage la course à pied ;

ATTENDU QUE la Ville fait la promotion de l'événement dans ses publications ;

ATTENDU la demande de traverser les chemins municipaux et d'emprunter de l'équipement afin d'aider au bon déroulement des activités ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Ryan Young

D'approuver la traversée des chemins municipaux et l'emprunt d'équipements pour aider au bon déroulement des activités.

Adoptée à l'unanimité.

04-086-16 Autorisation de signature afin de présenter les spectacles de la programmation estivale des « Mercredis spectacles de la promenade »

ATTENDU la programmation estivale des « Mercredis spectacles de la promenade » ;

ATTENDU QUE la programmation sera présentée dans le dépliant spécial « Spectacles, fêtes, animations et événements Été 2016 » ;

ATTENDU la recommandation de la directrice des loisirs à l'effet d'approuver cette programmation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Ville le contrat avec les Productions Douglas W. Miller pour les prestations artistiques qui seront présentées dans le cadre des « Mercredis spectacles de la promenade ».

D'autoriser une dépense de 21 000 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-701-10-996 du fonds général.

D'autoriser les paiements qui seront étalés comme suit :

- le 1^{er} paiement de la somme de 7 000 \$ à la signature du contrat;
- le 2^e paiement de 7 000 \$ dans la semaine du 18 juillet 2016;
- le 3^e paiement de 7 000 \$, moins le coût des assurances, dans la semaine du 10 août 2016.

Adoptée à l'unanimité.

04-087-16 Autorisation de marcher dans certaines rues de la Ville pour la tenue de la marche annuelle la « Marche pour l'eau » organisée par l'école secondaire Saint-Georges

ATTENDU QUE dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau, l'école secondaire Saint-Georges aura une activité annuelle où les étudiants, accompagnés de leurs professeurs, marcheront sur la rue Sainte-Anne de l'intersection de la rue Senneville jusqu'à l'Hôtel de Ville;

ATTENDU QUE la sécurité des participants sera assurée par la Patrouille municipale qui accompagnera les marcheurs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Francis Juneau

D'autoriser les étudiants de l'école secondaire Saint-Georges à marcher sur la rue Sainte-Anne de l'intersection de la rue Senneville jusqu'à l'Hôtel de Ville le jeudi, 19 mai 2016 de 11h à 12h15.

D'autoriser les agents de la Sécurité publique à assister les étudiants lors de l'événement du 19 mai 2016 selon la demande formulée.

Adoptée à l'unanimité.

04-088-16	Autorisation de passage des cyclistes de La Grande Traversée cycliste LGT dans la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
------------------	---

ATTENDU QUE la Grande Traversée cycliste LGT est un événement cycliste sans pareil qui invite des jeunes du secondaire à se surpasser en traversant à vélo le Canada tout en promouvant de saines habitudes de vie à travers l'exercice physique;

ATTENDU QUE le début de La Grande Traversée cycliste débute à Montréal le 18 mai 2016 et se termine à Vancouver le 18 juin 2016;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser le passage des cyclistes de La Grande Traversée cycliste LGT dans la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue le 18 mai 2016.

D'autoriser les agents de la Sécurité publique à assister les cyclistes lors de l'événement du 18 mai 2016 selon la demande formulée.

Adoptée à l'unanimité.

8. URBANISME

8.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.3. AUTRES SUJETS

04-089-16 Demande de dérogation mineure – immeuble sis au 190 rue Aumais
--

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 190, rue Aumais a déposé une demande de dérogation mineure en vertu de l'article 4.9 du règlement de zonage permettant l'empiètement d'une section d'un solarium sur une distance de 97 centimètres dans la marge arrière minimale de 10 mètres ;

ATTENDU la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme datée du 9 mars 2016 à l'effet d'accueillir la dérogation mineure demandée ;

ATTENDU QU' un avis public a été publié dans le journal Première Édition du samedi 19 mars 2016, conformément au *Règlement numéro 638 sur les dérogations mineures* ;

La Présidente de la séance, Madame le Maire Paola Hawa, invite alors les personnes présentes et intéressées par cette demande de dérogation mineure à se faire entendre du Conseil.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Yvan Labelle

D'entériner la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et d'accorder une dérogation mineure en vertu de l'article 4.9 du règlement de zonage 533 à l'immeuble situé au 190, rue Aumais, permettant l'empiètement d'une section d'un solarium sur une distance de 97 centimètres dans la marge arrière minimale de 10 mètres.

Adoptée à l'unanimité.

9. SERVICES TECHNIQUES

9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES

04-090-16 Octroi de contrat pour la fourniture et la pose de béton bitumineux pour l'année 2016 – Appel d'offres sur invitation

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 15 mars 2016;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur aux travaux publics à l'effet d'octroyer le contrat pour la fourniture et la pose de béton bitumineux pour l'année 2016 au plus bas soumissionnaire conforme :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Daniel Boyer

D'octroyer le contrat à la compagnie *Les Pavages Asphaltech Inc.* pour la fourniture et la pose de béton bitumineux nécessaire à l'entretien du réseau routier pour l'année 2016.

D'autoriser la dépense de 51 048,90 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-320-00-529 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

04-091-16 Partenariat avec le Campus Macdonald de l'Université McGill et le Cégep John Abbott pour la collecte de matières organiques

ATTENDU QUE le plan de développement durable de la Ville cible, entre autres, l'implantation d'une collecte de matières organiques avec des partenaires institutionnels, tels que l'Université McGill et le Cégep John Abbott;

ATTENDU QUE l'entente initiale est échue le 31 mars 2016;

ATTENDU QUE le Campus Macdonald et le Cégep John Abbott souhaitent continuer la collecte des matières organiques entreprise en 2013, du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2018;

ATTENDU la résolution 03-042-16 qui octroyait le contrat pour la collecte et le transport des matières organiques à la compagnie *Transport Roland Chaperon* pour l'année 2016-2017;

ATTENDU QUE le Conseil est favorable à un tel partenariat;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser l'ingénieur municipal et développement durable à conclure un partenariat pour la période débutant le 1^{er} avril 2016 jusqu'au 31 mars 2018 avec le Campus Macdonald de l'Université McGill et le Cégep John Abbott.

Adoptée à l'unanimité.

04-092-16 Prolongation du contrat de l'électricien actuel afin de se prévaloir de la première année d'option tel que prévu au présent contrat

ATTENDU QUE le contrat actuel arrive à échéance le 30 avril 2016;

ATTENDU QUE le contrat d'origine prévoyant trois années fermes et deux années d'option;

ATTENDU QUE la Ville est satisfaite des services offerts par l'entreprise en répondant à toutes les exigences de la municipalité et en offrant un service adéquat et rapide;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur aux Travaux publics à l'effet de prolonger la durée du contrat;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Michel Boudreault

De prolonger le contrat de l'électricien actuel, Michel Guimond Électrique, afin de se prévaloir de la première année d'option, soit du 1^{er} mai 2016 au 30 avril 2017, tel que prévu au présent contrat.

D'autoriser la dépense de 50 770,00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-340-00-524 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

04-093-16 Autorisation donnée au directeur général de signer l'entente à conclure entre le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue - offre de service de recharge publique pour les véhicules électriques dans le cadre du Circuit électrique d'Hydro-Québec

ATTENDU QUE la Ville a adopté un Plan de Développement Durable le 9 octobre 2012;

ATTENDU QUE la Ville souhaite offrir son soutien aux automobilistes qui font le choix de rouler à l'électricité pour ainsi promouvoir le principe du développement durable et favoriser les choix éco-responsables sur son territoire;

ATTENDU QUE la Ville désire soutenir l'utilisation de véhicules électriques sur son territoire pour favoriser la réduction de la pollution atmosphérique dans l'intérêt de sa population;

ATTENDU QUE la localisation de la borne de recharge est prévue dans le stationnement public en face de l'Hôtel de Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Francis Juneau

D'autoriser le directeur général à signer l'entente à conclure entre le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, relativement à la prise en charge de la responsabilité d'offrir un service de recharge public pour les véhicules électriques dans le cadre du Circuit électrique d'Hydro-Québec.

Adoptée à l'unanimité.

**04-094-16 Autorisation d'aller en appel
d'offres public pour
l'acquisition d'un véhicule Ford
F-350 XL 2016 à châssis-cabine
RAJ**

ATTENDU QUE le coordonnateur aux travaux publics recommande de remplacer l'unité # 52 (GM-350 année 1995) par un modèle similaire neuf comme un véhicule Ford F-350 XL 2016 à châssis-cabine RAJ (roue double arrière);

ATTENDU QU' un modèle de marque Ford est fortement à considérer étant donné que le parc municipal de véhicules est présentement composé de marque Ford, principalement pour la disponibilité des pièces;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Francis Juneau

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel d'offres public pour l'acquisition d'un véhicule Ford F-350 XL 2016 à châssis-cabine RAJ (roues arrières jumelles).

Adoptée à l'unanimité.

**04-095-16 Autorisation d'aller en appel
d'offres public pour
l'acquisition d'un véhicule Ford
F-150 XL 2016**

ATTENDU QUE le coordonnateur aux travaux publics recommande de remplacer l'unité # 04-4 (Ford F150 XL 2004) par un modèle similaire neuf;

ATTENDU QUE l'unité # 04-4 est utilisée pour le transport de matériel, des employés et pour les collectes des paniers à rebuts et/ou à recyclage;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Michel Boudreault

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel d'offres public pour l'acquisition d'un véhicule Ford F-150 XL 2016.

Adoptée à l'unanimité.

04-096-16 Construction d'un muret central en béton – Carrefour en T

ATTENDU QU' à la suite des travaux de construction du Carrefour en T, la construction d'un muret central en béton doit être entreprise afin d'améliorer la sécurité routière pour les usagers;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser l'administration municipale à procéder à la construction d'un muret central en béton – Carrefour en T.

D'autoriser une affectation de 70 000 \$ prise à même le surplus non affecté au 31 décembre 2014.

De demander au Ministère des Transports du Québec (MTQ) de défrayer 50% des coûts dans le cadre de l'entente des travaux de construction du Carrefour en T.

Adoptée à l'unanimité.

04-097-16 Autorisation d'aller en appel d'offres public - Inspection et nettoyage de la conduite de refoulement pour la station de pompage Leslie Dowker

ATTENDU QU' un nettoyage et une inspection télévisée sont rendus nécessaires étant donné la longévité de la conduite;

ATTENDU QU' un nettoyage de la conduite par une firme spécialisée est recommandé afin de restaurer la capacité hydraulique de la conduite et d'augmenter l'efficacité de la station de pompage;

ATTENDU QU' une inspection télévisée est nécessaire afin de valider l'état de la conduite;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Michel Boudreault

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel d'offres public pour les travaux de nettoyage et d'inspection télévisée de la conduite de refoulement existante entre la station de pompage Leslie-Dowker et le regard sanitaire situé au coin des rues Meloche et Grenier.

D'autoriser une affectation de 215 000 \$ prise à même le surplus non affecté au 31 décembre 2014.

Adoptée à l'unanimité.

04-098-16 Achat d'une génératrice à l'Hôtel de Ville

ATTENDU la nécessité de faire l'acquisition d'une génératrice à l'Hôtel de Ville dans le cadre du plan des mesures d'urgence;

ATTENDU QUE l'Hôtel de Ville est le centre des opérations d'urgence de la ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Francis Juneau

D'autoriser l'administration municipale à procéder à l'achat par appel d'offres public d'une génératrice et de procéder aux travaux électriques nécessaires à la mise en marche de ladite génératrice.

D'autoriser une affectation de 75 000 \$ prise à même le surplus non affecté au 31 décembre 2014.

Adoptée à l'unanimité.

04-099-16 Réfection de la descente à bateaux au Parc Kelso et installation d'un support à kayak

ATTENDU QUE la descente à bateaux a besoin de réparations majeures;

ATTENDU QUE la Ville veut se doter d'un support à kayak;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Francis Juneau

D'autoriser l'administration municipale à procéder à la réfection de la descente à bateaux au Parc Kelso et à l'achat et l'installation d'un support à kayak.

D'autoriser une affectation de 23 500 \$ prise à même le surplus non affecté au 31 décembre 2014.

Adoptée à l'unanimité.

9.2. CONCLUSION DE CONTRATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.5. AUTRES SUJETS

04-100-16 Autorisation de procéder à un appel d'offres pour les services professionnels d'ingénierie - travaux électriques sur le réseau d'éclairage du boul. des Anciens-Combattants

ATTENDU QUE les conduits et les câbles souterrains ainsi que le panneau d'alimentation électrique du réseau d'éclairage du boul. des Anciens-Combattants entre la rue Demers et la caserne au 550 boul. des Anciens-Combattants sont obsolètes et doivent être remplacés;

ATTENDU QUE l'installation d'une glissière de sécurité dans le terre-plein central est prévue afin de protéger les lampadaires souvent endommagés par des impacts de véhicules et va accroître la sécurité des automobilistes;

ATTENDU QUE les travaux sont répartis en trois (3) phases afin d'être réalisés dans les trois prochaines années comme prévu au programme triennal d'immobilisations (PTI 2016-2017-2018);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour les services professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance pour des travaux électriques sur le réseau d'éclairage du boul. des Anciens-Combattants (entre la rue Demers et la caserne de pompiers au 550 boul. des Anciens-Combattants).

D'approuver les critères d'évaluation suivants conformément à la *Loi sur les Cités de Villes* :

Critères	Pondération
Champs d'expertise de la firme	20 %
Compétence de l'équipe de travail	30 %
Organisation de l'équipe de travail	25%
Méthodologie proposée	15 %
Qualité de l'offre de service	10 %

Adoptée à l'unanimité.

04-101-16 Autorisation de procéder à un appel d'offres pour les services professionnels d'ingénierie - travaux de réfection des rues St-Étienne (de Montée Ste-Marie à Legault) et Lamarche (de Ste-Elisabeth à l'A 20)

- ATTENDU QUE le plan d'intervention sur les réseaux d'eau potable, d'égouts et de voirie (Ville de Montréal, mai 2015) dresse le portrait de l'état des infrastructures de la Ville et établit des priorités d'intervention comparant le taux moyen de réparation par type de conduite avec les standards;
- ATTENDU QUE selon ledit plan, les infrastructures de la rue St-Étienne (de Montée Ste-Marie à Legault) sont en mauvais état et, de plus, le diamètre de l'aqueduc est insuffisant (100 mm au lieu de 150 mm);
- ATTENDU QU' en ce qui concerne la rue Lamarche (de Ste-Elisabeth à l'A 20), le Service des travaux publics nous ont fait part d'un grand nombre d'interventions autant sur l'aqueduc que sur le sanitaire;
- ATTENDU QUE la Ville doit investir à court et moyen terme afin de maintenir les infrastructures à un bon niveau de service;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Francis Juneau

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour les services professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance pour des travaux de réfection des rues St-Étienne (de Montée Ste-Marie à Legault) et Lamarche (de Ste-Elisabeth à l'A 20).

D'approuver les critères d'évaluation suivants conformément à la *Loi sur les Cités de Villes* :

Critères	Pondération
Champs d'expertise de la firme	20 %
Compétence de l'équipe de travail	30 %
Organisation de l'équipe de travail	25 %
Méthodologie proposée	15 %
Qualité de l'offre de service	10 %

Adoptée à l'unanimité.

04-102-16 Étude énergétique – Centre Harpell et bibliothèque

ATTENDU QUE les coûts d'utilité publique au Centre Harpell et à la Bibliothèque sont excessifs;

ATTENDU QU' une étude énergétique doit être planifiée au Centre Harpell et à la Bibliothèque;

ATTENDU QUE La ville procèdera à une demande de subvention dans le cadre du fond vert municipal de la FCM;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser l'administration municipale à procéder à une étude énergétique au Centre Harpell et à la Bibliothèque.

D'autoriser une affectation de 15 000 \$ prise à même le surplus non affecté au 31 décembre 2014.

Adoptée à l'unanimité.

04-103-16 Études– Château d'eau

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue doit procéder à la réfection ou à la démolition du Château d'eau;

ATTENDU QUE la Ville ne possède pas d'évaluation des coûts en vue de la démolition du Château d'eau;

ATTENDU QUE la Ville veut procéder également à la mise à jour de l'évaluation du coût des travaux pour la réfection du Château d'eau;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser l'administration municipale à procéder à une étude de démolition pour le Château d'eau et à la mise à jour de l'évaluation du coût des travaux pour la réfection du Château d'eau.

D'autoriser une affectation de 20 000 \$ prise à même le surplus non affecté au 31 décembre 2014.

Adoptée à l'unanimité.

04-104-16 Étude structurale – Tour à boyau

ATTENDU QU' une étude structurale doit être planifiée pour la Tour à boyau de l'Hôtel de Ville afin de s'assurer de la solidité de la structure;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser l'administration municipale à procéder à une étude structurale relativement à la Tour à boyau.

D'autoriser une affectation de 5 000 \$ prise à même le surplus non affecté au 31 décembre 2014.

Adoptée à l'unanimité.

10. ENVIRONNEMENT

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

12. FINANCES

12.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

12.2. AUTRES SUJETS

04-105-16 Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Daniel Boyer

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 12 avril 2016 :

619 440,39\$

+Liste des comptes fournisseurs en date du 31 mars 2016 :

154 125,45\$

Total :

773 565,84 \$

Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 25 mars 2016 :

201 401,66 \$

Adoptée à l'unanimité.

04-106-16 Aide financière à l'organisme à but non lucratif – dons / promotions / aide financière

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

ATTENDU QUE la demande correspond aux critères de la Politique de dons de la Ville ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser la dépense et le paiement de 200 \$, à même le poste budgétaire 02-190-00-993 du fonds général, à la Fondation du Cégep John-Abbott pour l'achat de deux billets de cocktails dînatoires au Tournoi de golf annuel qui aura lieu le 8 juin 2016 pour la participation de madame le Maire, Paola Hawa et monsieur le conseiller Ryan Young.

D'autoriser la dépense et le paiement de la somme de 130 \$, à même le poste budgétaire 02-190-00-993 du fonds général, à la Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne pour l'achat de deux cocktails et diners pour madame le maire Paola Hawa et monsieur le conseiller Daniel Boyer, au Tournoi de golf annuel qui aura lieu le 3 juin 2016 au Club de golf St-Raphael.

Adoptée à l'unanimité.

04-107-16 Adoption de la majoration de la grille salariale de 1% pour l'année 2016 pour les employés cadres de la Ville

ATTENDU QUE l'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,4% pour la région de Montréal;

ATTENDU QU' au budget 2016, une augmentation de 1% est prévue;

ATTENDU QUE conformément à la recommandation du directeur général à l'effet que l'échelle salariale des employés cadres soit majorée de 1%;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Michel Boudreault

D'approuver la majoration de la grille salariale de 1% pour l'année 2016, ceci, rétroactivement au 1^{er} janvier 2016.

Adoptée à l'unanimité.

13. ADMINISTRATION ET GREFFE**13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET
RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE
MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

13.3. AUTRES SUJETS

04-108-16 Adhésion au contrat de services cellulaires par l'entremise du Centre des Services Partagés du Québec (C.S.P.Q.)

ATTENDU QUE la Ville est membre du Centre de Services Partagés du Québec et a l'occasion de participer à l'entente sur les services cellulaires d'une durée ferme de quatre (4) ans, en plus de deux (2) options de renouvellement (au gré du C.S.P.Q.) de deux (2) années chacune et d'une phase de migration à la sortie de deux (2) années, pour un maximum de dix (10) ans;

ATTENDU QUE le C.S.P.Q. remettra en concurrence les prestataires de services retenus à trois reprises au cours de l'entente, soit à la quatrième, sixième et huitième année du contrat;

ATTENDU QUE l'article 573.3.2 de la *Loi sur les cités et villes* autorise les municipalités à acquérir des services en téléphonie mobile auprès du C.S.P.Q. sans avoir à procéder par appel d'offres;

ATTENDU QUE la Ville doit obtenir l'autorisation du MAMOT parce que le contrat dépasse la durée maximale permise de cinq (5) ans;

ATTENDU QUE cette adhésion générera des économies appréciables;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Francis Juneau

Que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue adhère au regroupement C.S.P.Q. participant au contrat de services cellulaires allant jusqu'à l'an 2025, sous réserve de l'approbation du MAMOT.

D'autoriser la dépense de 14 660,00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-130-00-332 du fonds général pour l'année 2016.

Adoptée à l'unanimité.

04-109-16 Autorisation de passage des cyclistes du 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie dans la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

ATTENDU QUE la Ville est heureuse d'accueillir le convoi cycliste du 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie;

ATTENDU QUE le convoi passera sur le territoire de la Ville le dimanche 19 juin 2016 vers 10 h;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Yvan Labelle

D'autoriser le passage des cyclistes du 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie le dimanche 19 juin 2016 vers 10 h.

Adoptée à l'unanimité.

04-110-16 Résolution demandant de rendre public le rapport de la firme Lafontaine et Soucy concernant le dossier de la maison Michel-Robillard

ATTENDU QUE le dossier de la maison Michel-Robillard a fait l'objet de discussions dans le cadre de l'élaboration du PPU en cours;

ATTENDU QUE ce document n'a pas été partagé avec l'ensemble du conseil au même moment;

ATTENDU QUE la population désire comprendre pourquoi les élus prennent des décisions et sur quelles informations ils se basent pour les prendre;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Yvan Labelle

De demander au greffier par intérim de rendre public (via le site web de la Ville) l'intégral du document suivant dans les plus brefs délais :

- Rapport intitulé Esquisse et Devis préliminaire de mise en valeur de Braerob – Lafontaine & Soucy (Mars 2015)

Adoptée à l'unanimité.

04-111-16 Résolution concernant la prise de conscience du règlement 704 – comité consultatif d’urbanisme

ATTENDU QUE la Ville désire s’assurer que les délibérations et recommandations des membres du comité consultatif d’urbanisme demeurent confidentielles et exempt de tout conflit d’intérêts;

ATTENDU QUE l’article 13 du règlement 704 stipule qu’un membre et un membre suppléant doivent déclarer au comité tout intérêt personnel dans un projet soumis au comité. De plus, un membre ou un membre suppléant ne peut participer à une décision du comité portant sur un projet dans lequel il a un intérêt;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Michel Boudreault

De demander aux membres actuels et futurs du comité CCU de signer une lettre préparée par le président du comité CCU indiquant qu’ils ont pris connaissance du règlement numéro 704 et plus particulièrement de l’article 13 et acceptent de s’y conformer.

Le vote est demandé sur la résolution :

Pour

Dana Chevalier
Ryan Young
Francis Juneau
Daniel Boyer
Yvan Labelle
Michel Boudreault

Contre

Paola Hawa

Adoptée sur division.

04-112-16 Résolution demandant de rendre public la lettre du 17 décembre 2015 du responsable du développement durable, de l’environnement, des grands parcs et des espaces verts

ATTENDU QUE le dossier de la maison Michel-Robillard a fait l’objet de discussions dans le cadre de l’élaboration du PPU en cours;

ATTENDU QUE ce document n'a pas été partagé avec l'ensemble du conseil au même moment;

ATTENDU QUE l'existence de cette lettre a été rendue publique lors de la dernière séance du conseil;

ATTENDU QUE la population désire comprendre pourquoi les élus prennent des décisions et sur quelles informations ils se basent pour les prendre;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Michel Boudreault

De demander au greffier par intérim de rendre public (via le site web de la Ville) l'intégral du document suivant dans les plus brefs délais :

- Lettre du responsable du développement durable, de l'environnement, des grands parcs et des espaces verts du comité exécutif de la Ville de Montréal datant du 17 décembre 2015 concernant la Maison Michel-Robillard.

Adoptée à l'unanimité.

04-113-16 Résolution demandant de rendre public une lettre de la Ville de Montréal concernant un engagement de 700 000 \$ pour l'achat de terrains

ATTENDU QUE le dossier de la maison Michel-Robillard a fait l'objet de discussions dans le cadre de l'élaboration du PPU en cours;

ATTENDU QUE la majorité des membres du conseil ignorait l'existence même de ce document;

ATTENDU QUE l'existence de cette lettre a été rendue publique lors de la dernière séance du conseil;

ATTENDU QUE la population désire comprendre pourquoi les élus prennent des décisions et sur quelles informations ils se basent pour les prendre;

EN CONSÉQUENCE :

Proposition d'amendement :

Une proposition d'amendement est demandée par le conseiller Francis Juneau à l'effet de modifier la résolution par celle-ci :

04-113-16 Résolution demandant de rendre public une lettre de disponibilité de subvention de 1 000 000 \$ pour un bâtiment patrimonial soit la Maison Michel-Robillard

ATTENDU QUE le dossier de la maison Michel-Robillard a fait l'objet de discussions dans le cadre de l'élaboration du PPU en cours;

ATTENDU QUE ce document n'a pas été partagé avec l'ensemble du conseil;

ATTENDU QUE la population désire comprendre pourquoi les élus prennent des décisions et sur quelles informations ils se basent pour les prendre;

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Yvan Labelle

D'accepter cette proposition d'amendement.

Adoptée à l'unanimité.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Francis Juneau

De demander au greffier par intérim de rendre public (via le site web de la Ville) le document mentionné ci-haut.

Adoptée à l'unanimité.

14. RESSOURCES HUMAINES

14.1. CONTRATS ET ENTENTES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

04-114-16 Avis de motion du règlement numéro 789 décrétant des dépenses en immobilisations pour la réfection d'infrastructures municipales

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera le règlement numéro 789 afin d'autoriser des dépenses en immobilisations pour la réfection d'infrastructures municipales.

04-115-16 Avis de motion du règlement numéro 533-66 modifiant le règlement de zonage numéro 533 de manière à introduire de nouvelles normes d'installation des quais et des abris d'embarcations dans le littoral du Lac St-Louis

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera le règlement numéro 533-66 de manière à introduire de nouvelles normes d'installation des quais et des abris d'embarcations dans le littoral du Lac St-Louis.

04-116-16 Adoption du premier projet de règlement de zonage numéro 533-66 de manière à introduire de nouvelles normes d'installation des quais et des abris d'embarcations dans le littoral du Lac St-Louis

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme de la Province de Québec, le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a adopté un règlement portant le numéro 533, intitulé « Règlement de zonage de la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ».

ATTENDU QUE l'article 3.17.2 du règlement de zonage numéro 533, concernant l'installation des quais dans le littoral, impose des limitations sur le nombre et la superficie de ces installations;

ATTENDU QUE le Conseil est d'avis qu'il y a lieu d'amender le règlement de zonage numéro 533 afin de revoir les normes actuelles et d'introduire des normes supplémentaires en ce qui concerne l'emplacement, les dimensions et les dégagements de ces installations.

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par madame le maire, Paola Hawa, lors de la séance ordinaire du 11 avril 2016, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Francis Juneau

D'adopter le premier projet de règlement numéro 533-66 dont copie est jointe en annexe « A ».

De fixer la date de l'assemblée de consultation publique au 25 avril 2016 à 19 h au Centre Harpell.

Adoptée à l'unanimité.

04-117-16 Avis de motion du règlement numéro 536-9 modifiant le règlement de permis et certificats numéro 536 afin d'exiger l'obtention de certificats d'autorisation pour l'installation d'un quai ou d'un abri d'embarcations

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera le règlement numéro 536-9 afin d'exiger l'obtention de certificats d'autorisation pour l'installation d'un quai ou d'un abri d'embarcations.

04-118-16 Avis de motion du règlement numéro 768-2 modifiant le règlement numéro 768 sur la régie interne et pour le maintien de l'ordre pendant les séances du conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

ATTENDU QUE Madame Paola Hawa, maire, refuse de lire l'avis de motion;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Francis Juneau

Que Michel Boudreault, conseiller, lise l'avis de motion.

Adoptée à l'unanimité.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussigné, Michel Boudreault, conseiller, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera le règlement numéro 768-2 modifiant certains articles du règlement numéro 768 concernant le déroulement de la séance, les procédures et la participation.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 14 mars 2016 au 10 avril 2016;
- Liste des commandes du 1^{er} mars 2016 au 31 mars 2016;
- Embauche de personnel – Service des loisirs 2016;

17. LEVÉE DE LA SÉANCE**04-119-16 Levée de la séance**

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

De lever la présente séance ordinaire. Il est 21 h 47

Adoptée à l'unanimité.

Paola Hawa
Maire

Martin Bonhomme
Greffier par intérim

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont
conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro
0220-100-10732*